

Dominique Souchet " faire face aux promesses intenables et coûteuses, au matraquage fiscal, au laxisme et à la perte de souveraineté"

Article rédigé par *Antoine Besson*, le 02 juin 2012

Dominique Souchet, candidat dans la 5eme circonscription de Vendée, livre à libertepolitique.com ses convictions et son programme pour la Vendée et pour la France.

Votre candidature :

Pourquoi vous présentez-vous ?

Je me présente à nouveau parce que j'aime ma mission au service des habitants du Sud-Vendée. Je veux continuer à les défendre et à porter à l'Assemblée nationale les valeurs auxquelles je crois. De plus, je veux empêcher la gauche, qui contrôle déjà le Sénat, les régions, la grande majorité des villes et des départements, d'appliquer un programme nuisible pour la famille et pour notre société.

Dans quelle circonscription ?

La 5eme circonscription de Vendée.

Pour quel parti ?

Le Mouvement Pour la France.

Qu'est-ce qui vous motive personnellement ?

Le service du Bien commun, de la Vendée et des Vendéens.

En quoi votre candidature a-t-elle un sens dans le contexte politique actuel ?

Pour faire face aux promesses intenables et coûteuses, au matraquage fiscal, au laxisme et à la perte de souveraineté qui sont les seuls véritables projets des socialistes, nous devons envoyer à l'Assemblée nationale des députés libres qui seront les porte-voix d'une droite de convictions.

Comment envisagez-vous votre action si vous êtes élu ?

Je tacherai de rester proche du terrain et à l'écoute de mes électeurs, sans céder à la démagogie et aux pressions de tous ordres.

Si vous n'êtes pas élu comment envisagez-vous la suite de votre engagement politique?

La politique ne peut pas être le seul engagement d'une vie. Je trouverai une autre manière de servir mes idées et les Vendéens.

Votre programme :

Dans le contexte de crise que nous traversons, comment imaginez-vous les mesures économiques à prendre pour remettre l'économie au service de l'Homme ? En particulier la finance?

L'économie et la finance ne sont qu'un moyen au service de l'Homme, ils ne doivent pas être une fin en soi. Nous devons remettre en question la dérégulation financière et commerciale qui a été mise en place par les traités européens et les accords de l'OMC. A l'intérieur, le principal problème de notre économie est l'excès de charges et de normes qui pèsent sur nos entreprises et découragent l'initiative. La durée légale du travail pose aussi problème : moins on travaille, moins on crée de richesse et donc de travail pour les autres. Il faut enfin développer l'apprentissage, véritable formation professionnelle et humaine pour les jeunes.

François Hollande a proposé un programme qui annonce de nombreuses réformes de société directement liées au respect de la vie. Quelles sont vos positions sur l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires ? L'avortement ?

Je me suis prononcé et positionné clairement contre l'euthanasie et la recherche sur les cellules souches embryonnaires, par mes votes, interventions ou amendements, chaque fois que l'occasion s'est présentée à l'Assemblée nationale. La vie doit être défendue de sa conception à son terme naturel.

Le Président entend également réformer le mariage civil pour l'ouvrir aux personnes de même sexe. Le ministre de la famille a déjà pris des engagements allant en ce sens. Cela ouvrirait bien évidemment la porte à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. Comment vous situez-vous par rapport à ces débats ?

J'ai voté contre la proposition de loi soumise au vote de l'Assemblée nationale sur ce sujet, car je suis opposé au mariage homosexuel et à l'adoption par des couples de même sexe. Il en va de l'intérêt supérieur de l'enfant et de toute la société. Avec mon collègue Jean-Marc Nesme, nous avons réactivé une Entente parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant à être accueilli par un père et une mère, au début de l'année 2012.

L'Education nationale est en échec depuis de nombreuses années. En partie parce que cette institution est le siège d'une idéologie permissive, égalitariste et dépassée ; mais aussi parce qu'elle privilégie le «pédagogisme» sur la transmission des savoirs. Quelle est votre analyse et comment redresser la barre ?

L'école doit revenir à sa mission fondamentale, qui est d'apprendre à lire, écrire et compter. Le «pédagogisme» et les «nouvelles méthodes» comme la méthode globale ont montré en effet l'ampleur de leur échec. Il faut remettre au goût du jour les méthodes traditionnelles et réhabiliter l'effort. La suppression des notes et des examens est une fausse solution. Quant au contenu des programmes, la disparition progressive de l'histoire de France des manuels scolaires au profit de civilisations extra-européennes, sur laquelle j'ai interrogé le gouvernement, ne peut qu'accélérer la perte des repères. De même, l'enseignement de la «théorie du genre» au lycée est particulièrement dangereuse pour l'équilibre de nos enfants. Les enseignants doivent pouvoir faire jouer leur objection de conscience pour refuser son enseignement.

La gestion de l'Education nationale est actuellement très centralisée ce qui peut-être un frein à

l'attention aux enfants sur le terrain. Qu'en pensez-vous?

La liberté de choix de l'enseignement pour les familles doit être défendue. Il faut donner plus de liberté aux chefs d'établissement et aux professeurs, notamment celle de choisir leurs méthodes d'enseignement.

La France est en situation de crise et face à un impératif de mise en adéquation de ses dépenses publiques (55% du PIB) avec ses ressources publiques (45% du PIB). Pourtant elle a l'une des administrations étatiques les plus lourdes d'Europe et ses missions, effectifs et structures n'ont pas évolué malgré la décentralisation et le changement du monde environnant. Les Français la ressentent aujourd'hui comme de moins en moins efficace et de plus en plus contraignante. Comment selon vous serait possible la recherche d'un nouvel équilibre qui ne se traduise pas tout simplement par un surcroît d'effectifs et un surcroît d'impôts, mais un allègement et une plus grande efficacité?

La première mesure à prendre pour remédier à cette situation est d'interdire l'adoption de budgets en déficit. Je défends pour ma part le principe de la règle d'or budgétaire, en faveur duquel j'ai voté à l'Assemblée nationale. La seconde mesure consisterait à réduire les dépenses plutôt que de créer de nouveaux impôts, en luttant contre la fraude et en réduisant le train de vie de l'Etat.

La famille est cellule de base de la société. Sa définition légale est cependant de plus en plus floue. Comment dans ce contexte définiriez-vous la politique familiale ?

L'avenir d'une société dépend de sa politique familiale. Pour être juste, une politique familiale doit d'abord refuser une redéfinition du mariage et garantir le droit fondamental de l'enfant à être accueilli par un père et une mère. D'autre part, elle doit reconnaître le rôle joué par les mères de famille (notamment dans le calcul de leurs droits à la retraite) et soutenir économiquement les familles. A ce titre, le quotient familial doit absolument être maintenu.

Quel est son but ? Que préconisez-vous comme mesures pour protéger les familles en France, les encourager dans leur œuvre d'éducation et de préparation de l'avenir, leur rendre justice?

Outre les mesures que je viens de mentionner, je suis favorable à ce qui peut contribuer à aider les parents dans l'éducation de leurs enfants, comme le chèque scolaire.

Comment selon vous devrait se concrétiser la priorité aux plus pauvres (en matière de retraites, logements et santé par exemple) ?

La notion de « gratuité », défendue par Benoît XVI dans *Caritas in Veritate* mérite que l'on s'y arrête. Tous les biens et services ne peuvent pas être marchands. Des espaces de gratuité doivent exister dans une société, même au sein des entreprises. Mais cette gratuité ne peut s'exercer que dans la responsabilité et la justice, c'est à dire dans la mesure des moyens de la société. Mon sentiment est que l'on ne doit pas s'en remettre à l'Etat pour « organiser la charité ». Il faut au contraire favoriser les systèmes mutualistes ou coopératifs et encourager les dons aux œuvres des personnes privées (par des réductions fiscales etc.)

Les libertés religieuses et de conscience sont des piliers de notre République. Ces deux principes s'incarnent souvent dans une bonne pratique de la laïcité sur le plan politique. Pourtant ce terme est ambigu et au cœur de bien des débats. Comment définiriez-vous la laïcité et comment s'applique-t-elle en politique ?

La laïcité est une notion issue de la tradition chrétienne, née de la distinction entre Dieu et César. Elle est saine si elle implique le découplage de l'appartenance religieuse et de l'appartenance politique. Mais elle ne peut être « positive » que si elle s'enracine dans la défense de la liberté religieuse et ne s'érige pas elle-même

en religion de substitution. Dès lors que la loi de 1905 est défendue comme une laïcité d'exclusion, nous avons tout à craindre de son inscription dans la Constitution, surtout si elle vise à empêcher les chrétiens de s'exprimer librement dans l'espace public.